



## Renouvellement d'une carte de séjour pour cause de cheque impayé

-----  
Par Visiteur

Bonjour un huissier de justice peut m interdire de renouveler ma carte de residence de 10 ans ( a cause des cheque impayé) merci

-----  
Par Visiteur

Bonsoir Monsieur,

un huissier de justice peut m interdire de renouveler ma carte de residence de 10 ans ( a cause des cheque impayé)

Je suppose que ces menaces ont proférées par l'huissier.

Je vous rassure le non renouvellement de la carte de séjour est non seulement laissée à la libre administration de la justice mais il faudrait en plus que vous fassiez l'objet d'une condamnation. Essayez de trouver un accord avec l'huissier pour régulariser vos impayés.

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Non ces menaces ont proférées pas par l'huissier c'est just une question

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

En principe le retrait ou le non renouvellement de la carte de séjour n'est envisageable qu'en cas de condamnation pénale.

Cordialement